

Agenda 21 Bar-le-Duc

Stratégie de développement durable Bar-le-Duc Ecocité

Septembre 2015



Introduction

L'élaboration du diagnostic et son partage avec les habitants et les acteurs locaux, la définition d'enjeux qui en découle ainsi que l'identification des priorités de travail pour l'avenir par les acteurs locaux constituent la base de la réflexion pour l'élaboration de la stratégie de développement durable de Bar-le-Duc. Ces éléments ont permis aux élus de structurer une stratégie autour de **4 axes** pour un avenir durable de la ville dont un axe dédié à l'évolution du fonctionnement interne de la collectivité. Chaque axe se décline ensuite en plusieurs **orientations et objectifs opérationnels**.

Cette stratégie constitue la feuille de route de **l'ambition Eco-cité** des élus dont elle identifie et structure les objectifs. Elle met l'accent sur le bien-vivre ensemble et la transversalité. Elle sert également de cadre pour l'élaboration du programme d'actions de l'Agenda 21 et permet d'identifier **les priorités** auxquelles les actions devront répondre.

Le présent document **re-contextualise** le cheminement ayant mené à la validation de la stratégie et présente la **stratégie de développement durable Bar-le-Duc Ecocité**.

Le cadre dans lequel doit s'insérer la stratégie de Bar-le-Duc

Outre la réponse aux enjeux du territoire et l'expression d'une vision partagée de ce territoire demain, la stratégie Bar-le-Duc Ecocité doit s'inscrire dans le cadre du Référentiel national pour les **Agendas 21** et projets territoriaux de développement durable.

Ce référentiel identifie 5 engagements¹ ...

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, préservation des milieux et des ressources
- Epanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations
- Transition vers une économie circulaire.

... et 5 éléments déterminants de toute démarche de développement durable :

- Stratégie d'amélioration continue
- Transversalité des approches
- Participation des acteurs du territoire
- Organisation du pilotage
- Evaluation partagée.

La stratégie : Bar-le-Duc, Ecocité

La construction de la stratégie : Bar-le-Duc, Ecocité

A. Des priorités de travail pour l'avenir, identifiées dans le cadre de la concertation

> Des priorités d'un point de vue de la méthodologie de projet :

- Le **décloisonnement**, le **travailler ensemble** (avec l'ensemble des acteurs locaux), la **création de débats**
- La **transversalité** des approches dans les projets
- La prise en compte des actions menées dans le cadre de **l'Agenda 21 départemental et du Plan Climat du Pays barrois**

¹ L'article 70 de la loi de transition énergétique du 17 août 2015 remplace le terme « finalité » par « engagement » et modifie la finalité 5.

> Des priorités territoriales :

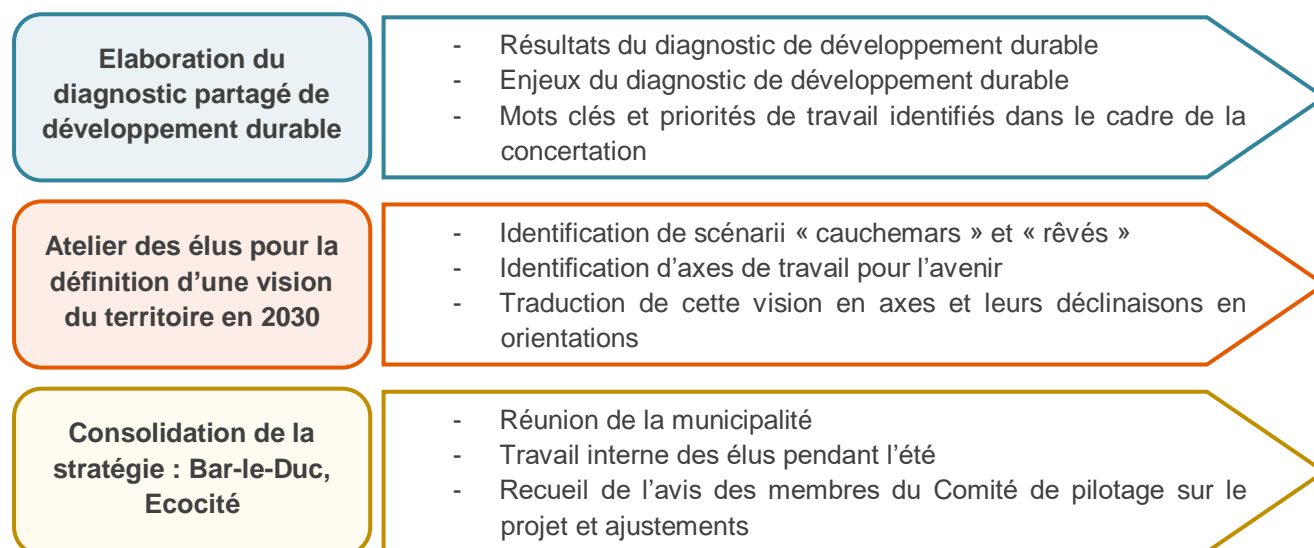
- **L'attractivité** du territoire
- La **mise en valeur du territoire et de ses atouts**
- La **communication**, la valorisation des actions menées
- La **résorption des points noirs** d'un point de vue de la consommation des ressources (rendement des réseaux d'eau, chauffage urbain à la Côte...)
- La limitation des **déchets** et leur valorisation
- Les **enjeux climatiques** et la mise en place du PCET du Pays Barrois
- La densification et la reconquête des **friches urbaines**
- L'accès au **logement** pour tous, la rénovation de **l'habitat** et le développement de nouvelles formes d'habitat
- La structuration des **cheminements doux** et l'amélioration de la desserte et de **l'accessibilité**
- La valorisation du **commerce de proximité** et des **productions locales**
- **L'emploi et la formation**
- Le **haut-débit**
- La **convivialité**
- Les politiques et équipements **sportifs et culturels**.

> Des priorités dans le cadre du fonctionnement interne :

- **L'exemplarité environnementale de la collectivité** : la gestion du patrimoine bâti, le fonctionnement de la cuisine centrale, la gestion des consommations de la collectivité, la gestion des déchets, les déplacements
- **L'exemplarité dans la gestion publique** : travail en transversalité entre les services, optimisation des déplacements, du matériel, approche coût global à privilégier, insertion des clauses socio-environnementales dans les marchés, adaptation des heures d'ouverture des services aux modes de vie
- **L'exemplarité dans le management** : la formation, le travail en mode projet pour l'ensemble des services, la communication interne
- **La qualité de vie au travail** : valorisation du travail des agents et des talents, la convivialité

B. Les grandes étapes

La stratégie de développement durable de Bar-le-Duc s'est construite en **3 grandes étapes** :



Cette stratégie validée en Conseil municipal le 24 septembre 2015 se compose de **4 axes transversaux** ayant pour vocation de **dessiner des engagements forts** pour l'avenir du territoire en matière de développement durable.

La stratégie « Bar-le-Duc, Ecocité » en un coup d'œil

Cultiver le vivre ensemble

- Afficher une **politique de convivialité et d'entraide** pour l'épanouissement de toutes les générations de barisiens
- Mettre en place, aux côtés de l'agglomération Meuse Grand Sud, une **politique de logements pour tous, attractifs et innovants**
- Faire de **la culture et du sport** à Bar-le-Duc des leviers de développement durable
- Poursuivre l'engagement de la collectivité et de ses partenaires **en faveur de la solidarité et de l'accès pour tous aux services de proximité**
- Soutenir les **commerces barisiens de proximité**

Mobiliser nos ressources et nos énergies

- **Eduquer, sensibiliser et encourager** au développement durable
- Veiller à la **qualité de notre ressource en eau** et faire de l'Ornain et de nos canaux des **éléments structurants de notre cadre de vie**
- Œuvrer pour **une réduction significative de nos déchets** et pour **leur valorisation** en tant que ressource économique et énergétique
- **Réaffirmer l'importance et la place de nos productions locales** à travers le développement des circuits courts
- Nous mobiliser pour **la transition énergétique**

Renforcer l'attractivité de notre ville

- Affirmer notre **identité via la préservation et la valorisation de tous nos patrimoines**
- Agir pour que chacun trouve sa place dans le **monde de l'entreprise et de la formation**
- Jouer la carte de l'éco-responsabilité et de l'innovation pour la **valorisation de nos zones d'activités**
- Accompagner la **stratégie de développement touristique** en mettant l'accent sur son exemplarité socio-environnementale
- Sortir du "tout voiture" en encourageant les **modes de déplacement alternatifs**

Etre une collectivité exemplaire

- Inscrire **la participation de tous** (agents, élus, citoyens...) et **la transversalité** comme principes fondamentaux du fonctionnement de la ville de Bar-le-Duc
- Soutenir et encourager les démarches en faveur de la **qualité de vie au travail**
- Faire de **l'efficacité énergétique et de la lutte anti-gaspi**, nos priorités pour demain
- Maintenir le cap d'une **gestion et d'une commande publique responsable**

La stratégie Bar-le-Duc Ecocité, axe par axe

Le vivre ensemble, la convivialité et la solidarité représentent des priorités majeures mises en évidence lors des temps de concertation. Il s'agit dans cet axe :

- d'imaginer de nouvelles formes d'échanges, de temps de rencontres, favorables à la création de liens sur l'ensemble du territoire barisien
- de permettre l'accès de tous aux services, au logement et aux commerces de proximité en s'adaptant aux besoins et à la demande et en réfléchissant à nos aménagements (renouvellement urbain sur le quartier de la Côte, projet d'écoquartier...)
- d'offrir des conditions d'accueil et de vie sur le territoire propices à l'épanouissement du plus grand nombre en s'appuyant sur nos leviers locaux : nos associations, le sport (via les événements comme la barisienne, la fête des sports...), la culture (avec le théâtre, la Médiathèque, le Musée...)
- de donner un nouvel élan à la vie locale en favorisant la mobilisation du plus grand nombre

ORIENTATION 1 : Afficher une **politique de convivialité et d'entraide** pour l'épanouissement de toutes les générations de barisiens

Répondre aux enjeux de maintien de la convivialité et de création de temps de rencontre entre générations de barisiens en s'appuyant sur l'échelle humaine du territoire, de valorisation des réseaux associatifs et des initiatives privées, de maintien du dynamisme des associations, de développement des manifestations locales, de décloisonnement entre les structures associatives...

Objectifs opérationnels associés :

- > Contribuer au développement de temps de rencontre et de convivialité entre barisiens, entre communautés et quartiers et entre générations
- > Soutenir les actions citoyennes en faveur du vivre ensemble et de l'entraide

ORIENTATION 2 : Mettre en place, aux côtés de l'agglomération Meuse Grand Sud, une **politique de logements pour tous, attractifs et innovants**

Répondre aux enjeux d'appui à la mise en œuvre des plans départementaux pour le logement des personnes en situation de précarité, de lutte contre l'habitat indigne en s'appuyant sur l'échelle humaine du territoire et en s'inscrivant dans une politique du logement innovante, de limitation des situations de vacance dans les logements, aux côtés de l'agglomération, compétente sur le logement...

Objectifs opérationnels associés :

- > Développer de nouvelles formes d'habitats et favoriser les logements spécifiques (personnes âgées...)
- > Améliorer la qualité, le confort et la fonctionnalité des logements, privés comme publics

ORIENTATION 3 : Faire de **la culture et du sport** à Bar-le-Duc des leviers de développement durable

Répondre aux enjeux de maintien de la dynamique associative et de diversité de l'offre culturelle et sportive, de sa promotion et de son adaptation en continu à l'évolution de la demande, de maintien du niveau des équipements sportifs et culturels, d'organisation de manifestations exemplaires sur le plan socio-environnemental...

Objectifs opérationnels associés :

- > Structurer et dynamiser le vivier associatif local
- > Assurer le bon niveau des équipements et de l'offre et assurer leur accès au plus grand nombre
- > Encourager et diffuser les bonnes pratiques de développement durable dans les associations

ORIENTATION 4 : Poursuivre l'engagement de la collectivité et de ses partenaires en faveur de **la solidarité et de l'accès pour tous aux services de proximité**

Répondre aux enjeux de l'augmentation de la demande sociale et de la fragilisation des ménages, de lutte contre l'isolement, d'adaptation des services publics et leur accessibilité aux évolutions sociodémographiques, de maintien à domicile des personnes âgées et handicapées...

Objectifs opérationnels associés :

- > Lutter contre l'isolement et contre toutes les formes de discrimination
- > Soutenir et développer l'ESS
- > Favoriser la mobilité, l'accessibilité et le lien entre quartiers

ORIENTATION 5 : Soutenir les **commerces barsiens de proximité**

Répondre aux enjeux de maintien des lieux de rencontres et de l'activité locale, de maintien et de valorisation des commerces de proximité en centre-ville et dans les quartiers

Objectifs opérationnels associés :

- > Renforcer l'animation commerciale du centre-ville
- > Accompagner la création de commerces dans les quartiers
- > Inciter à consommer local

Au-delà de nos ressources environnementales, cet axe fait surtout appel à la mobilisation des énergies humaines pour la mise en route du plus grand nombre vers le développement durable que ce soit :

- vers une évolution de nos pratiques de consommation
- un plus grand investissement écocitoyen
- une valorisation de nos ressources (l'Ornain et les canaux, les espaces ouverts, les jardins, nos productions locales...) dans un objectif de préservation des équilibres socio-environnementaux et économiques

Cette mobilisation fait ainsi surtout appel au travail partenarial et peut s'appuyer sur un ensemble d'acteurs déjà engagés dans l'éducation et la sensibilisation au développement durable : les associations comme Meuse Nature Environnement ou encore PAGODE, les écoles de la ville déjà impliquées via la création du logo, les initiatives citoyennes pouvant être relayées par les Comités de quartier... à valoriser

ORIENTATION 1 : Eduquer, sensibiliser et encourager au développement durable

Répondre aux enjeux de travail multi-partenarial et de réflexion transversale sur l'éducation à l'environnement et à la citoyenneté avec l'appui des associations locales (MNE, PAGODE...) et des acteurs de l'éducation, d'implication des citoyens dans la vie locale et de leur sensibilisation aux enjeux du développement durable...

Objectifs opérationnels associés :

- > Intégrer les critères de développement durable aux dispositifs de demandes de subventions et contrats d'objectifs (associatifs, appels à projets du Contrat de ville...)
- > Accompagner les projets des acteurs de l'éducation en faveur du développement durable (Agenda 21 scolaire)

ORIENTATION 2 : Veiller à la qualité de notre ressource en eau et faire de l'Ornain et de nos canaux des éléments structurants de notre cadre de vie

Répondre aux enjeux de maintien de la qualité du cadre de vie, de santé via le maintien de la qualité de l'eau, de préservation devant les pollutions anthropiques et de valorisation des ressources et des paysages... l'eau représentant un élément structurant de Bar-le-Duc à travers l'Ornain, les canaux et les différents ruisseaux qu'il semble nécessaire de valoriser

Objectif opérationnel associé :

- > Assurer le maintien et une veille constante pour la préservation de la ressource en eau

ORIENTATION 3 : Œuvrer pour **une réduction significative de nos déchets** et pour **leur valorisation** en tant que ressource économique et énergétique

Répondre aux enjeux de maintien de la qualité du cadre de vie via la poursuite des actions pour la lutte contre les déchets sauvages (opération de nettoyage de l'Ornain par exemple), de limitation des déchets à la source et de lutte contre le gaspillage alimentaire, de poursuite du développement des systèmes de valorisation des déchets, de travail avec les entreprises pour les impliquer dans les objectifs de diminution et valorisation des déchets...

Objectifs opérationnels associés :

- > S'impliquer pour la réduction des déchets
- > Valoriser les déchets et en faire des ressources

ORIENTATION 4 : Réaffirmer l'importance et la place de nos productions **locales** à travers le développement des circuits courts

Répondre aux enjeux de maintien de l'activité locale et de valorisation des productions (agricoles, industrielles ...), de connaissance et de lien entre producteurs et consommateurs que permettent actuellement l'AMAP et le Drive fermier et, d'appui à la limitation de l'impact de nos productions sur l'environnement

Objectifs opérationnels associés :

- > Soutenir les initiatives pour valoriser les productions locales auprès des barisiens
- > Accompagner les agriculteurs locaux dans l'évolution de leurs pratiques et la diversification de leur activité

ORIENTATION 5 : Nous mobiliser pour **la transition énergétique**

Répondre aux enjeux de lutte contre la précarité énergétique à laquelle contribuent déjà l'espace info énergie, le défi famille à énergie positive..., de limitation de nos consommations d'énergie et de nos besoins en la matière, de développement de l'offre en énergie renouvelable et d'accompagnement au changement

Objectifs opérationnels associés :

- > Poursuivre la politique d'aide à la rénovation énergétique

L'attractivité de notre ville repose sur plusieurs facteurs :

- son cadre de vie vert, sa situation de ville à la campagne au cœur de la vallée de l'Ornain
- son patrimoine architectural, culturel, naturel dont témoigne en partie la Ville haute mais également la Médiathèque ou encore le canal des usines rénové...
- ses entreprises et ses formations...

L'identité de la ville, son dynamisme et la qualité de son cadre de vie constituent des éléments déterminants pour une réflexion visant à renforcer son attractivité pour le maintien de ses habitants et de ses entreprises et pour l'incitation à l'arrivée de nouvelles populations. Il s'agit à travers cet axe de mettre en avant nos savoir-faire et d'aller dans le sens de leur développement et de leur pérennisation via notre capacité à en attirer de nouvelles.

ORIENTATION 1 : Affirmer notre **identité** via la **préservation** et la **valorisation** de tous nos patrimoines

Répondre aux enjeux de maintien de la qualité de cadre de vie à Bar-le-Duc, de préservation de la qualité de son patrimoine, des espaces de respiration et de nature (vues du belvédère, sentes piétonnes...), de promotion de nos atouts au service de nos activités...

Objectifs opérationnels associés :

- > Entretien, valoriser et faire connaître le patrimoine architectural et culturel local
- > Soutenir les initiatives privées ou associatives de valorisation du patrimoine
- > Améliorer et partager les connaissances sur notre patrimoine et nos ressources naturelles
- > Impliquer les acteurs de l'environnement dans nos projets d'aménagement
- > Limiter nos pollutions et sensibiliser les acteurs locaux aux risques

ORIENTATION 2 : Agir pour que chacun trouve sa place dans le **monde de l'entreprise** et de la **formation**

Répondre aux enjeux de diversification du tissu économique local, de soutien aux entreprises, de création d'emplois, d'opportunité pour tous d'un accès à l'emploi et à la formation, du développement de l'Economie sociale et solidaire aujourd'hui portée par plusieurs organismes comme le chantier d'insertion du CIAS mais sans véritable structuration à l'échelle locale...

Objectif opérationnel associé :

- > Valoriser nos formations spécifiques

ORIENTATION 3 : Jouer la carte de l'éco-responsabilité et de l'innovation pour la **valorisation de nos zones d'activités**

Répondre aux enjeux de valorisation des zones d'activités existantes en misant sur leur exemplarité socio-environnementale, leur accessibilité piétonne et leurs équipements (haut-débit...), de limitation de l'étalement urbain, de limitation de l'impact des activités économiques sur notre environnement...en gardant en mémoire que ces zones constituent souvent des portes d'entrée vers la ville (depuis Saint-Dizier, Verdun...)

Objectifs opérationnels associés :

- > Favoriser l'innovation dans les zones d'emplois et d'activités et dans la création d'entreprises
- > Impliquer les acteurs de l'environnement dans nos projets d'aménagement

ORIENTATION 4 : Accompagner la **stratégie de développement touristique** en mettant l'accent sur son exemplarité socio-environnementale

Répondre aux enjeux de valorisation de nos atouts touristiques, d'accueil des touristes sur le territoire lors des manifestations locales et au-delà, d'appui à la stratégie de développement touristique du territoire notamment portée par l'agglomération via l'office de tourisme

Objectifs opérationnels associés :

- > Renforcer notre politique de communication vers l'extérieur
- > Accompagner la création d'une offre d'accueil de courte durée
- > Valoriser le territoire à travers une offre de tourisme vert

ORIENTATION 5 : Sortir du "tout voiture" en encourageant les **modes de déplacement alternatifs**

Répondre aux enjeux d'incitation aux pratiques de déplacements doux, de structuration des réseaux de déplacement doux et de transport en commun, de qualité de desserte en transport en commun par le réseau TUB et d'accès à la mobilité pour tous et de développement de la multimodalité dans la lignée du pôle développé autour de la gare, d'incitation à l'auto-partage et à la solidarité en termes de mobilité et de déplacement...

Objectifs opérationnels associés :

- > Structurer le réseau de déplacements doux entre espaces urbains et ruraux et le promouvoir
- > Mettre en place des dispositifs incitatifs et coercitifs en matière de stationnement
- > Créer les conditions opérationnelles d'un changement de pratiques de mobilité

La mise en marche du plus grand nombre vers le développement durable passe d'abord par l'exemplarité interne de la collectivité. Les élus ont donc souhaité dédier un axe à part entière pour se fixer des objectifs en matière de gestion interne et du service public, de construction de la politique et des projets de la collectivité avec des démarches plus participatives, d'exemplarité des pratiques internes des agents mais également des élus, de poursuite de l'amélioration des espaces et des bâtiments publics et de leurs performances sur le plan environnemental et sur le plan de l'accessibilité (poursuite des travaux de mise en accessibilité, travail réalisé sur l'éclairage public...), et de valorisation du travail quotidien des agents.

Il s'agit ainsi pour la collectivité de s'inscrire dans un objectif d'amélioration continue de ses pratiques via la mise en œuvre progressive de l'Agenda 21 et l'association de ces agents.

ORIENTATION 1 : Inscrire la participation de tous (agents, élus, citoyens...) et la transversalité comme principes fondamentaux du fonctionnement de la ville

Répondre aux enjeux de travail en partenariat et d'inscription de la collectivité dans les réseaux locaux et supralocaux, d'amélioration de la communication institutionnel (site internet en cours de révision...), de concertation et de développement de la démocratie participative que ce soit auprès des acteurs locaux comme avec les agents via le groupe Actions 21 notamment...

Objectifs opérationnels associés :

- > Poursuivre la politique d'amélioration de la communication institutionnelle
- > Réaffirmer nos collaborations avec les acteurs locaux et identifier les nouveaux partenaires potentiels
- > Poursuivre le développement du travail en mode projet et l'implication des agents
- > Inciter à l'implication citoyenne dans la vie municipale pour accompagner l'évolution de nos pratiques
- > Poursuivre et valoriser notre engagement en faveur du management participatif (lien entre la direction et les services)
- > Renforcer les liens et les binômes élus/agents
- > Pérenniser la constitution du groupe d'agents « Actions 21 »

ORIENTATION 2 : Soutenir et encourager les démarches en faveur de la qualité de vie au travail

Répondre aux enjeux de convivialité et d'épanouissement au travail pour les agents de la collectivité, de lutte contre les inégalités et les discriminations au travail, d'insertion professionnelle et de valorisation du travail des agents en interne et auprès du grand public

Objectif opérationnel associé :

- > Lutter contre toutes les formes d'inégalité et de discrimination au travail
- > Valoriser les talents des agents
- > Encourager la création d'espaces et de temps de convivialité

ORIENTATION 3 : Faire de l'**efficacité énergétique et de la lutte anti-gaspi**, nos priorités pour demain

Répondre aux enjeux de gestion plus écologique des espaces publics, de rénovation énergétique et de mise en accessibilité des bâtiments publics, d'écoresponsabilité interne, d'amélioration de notre connaissance sur les consommations de la collectivité

Objectifs opérationnels associés :

- > Viser une réduction significative des consommations énergétiques et d'eau
- > Accompagner les agents dans leurs changements de pratiques de déplacement
- > Réduire et valoriser les déchets produits par la collectivité
- > Aller vers une gestion différenciée et exemplaire de nos espaces publics

ORIENTATION 4 : Maintenir le cap d'une **gestion et d'une commande publique responsable**

Répondre aux enjeux d'intégration des clauses socio-environnementales dans les marchés publics, d'approche coût global des projets avec une vision portée sur le long terme de la politique engagée par la collectivité

Objectifs opérationnels associés :

- > Poursuivre l'intégration des clauses sociales et environnementales dans les marchés
- > S'assurer d'une approche coût global dans les projets

ORIENTATION 5 : **Mettre en œuvre et suivre l'Agenda 21** pour répondre aux objectifs de la stratégie Bar-le-Duc Ecocité

Répondre aux enjeux de suivi et d'évaluation de l'Agenda 21 pour s'assurer de la bonne mise en œuvre du programme d'actions et d'une prise de recul régulière vis-à-vis de ces dernières pour s'inscrire dans une logique d'amélioration continue

La suite de la démarche

La stratégie ainsi définie et présentée dans le présent document a une **double vocation** :

- **donner un cap, dessiner les ambitions** pour l'avenir durable de Bar-le-Duc
- servir de **base à la construction du programme d'actions** Agenda 21.

Par conséquent, les actions qui figureront au programme de l'Agenda 21, et qui seront définies de manière partagée suite à une **large phase de concertation** (durant laquelle citoyens, acteurs du territoire, partenaires, communes membres, élus, techniciens...seront invités à faire part de leurs propositions) devront permettre de **répondre aux enjeux priorités**, et **s'inscrire dans les objectifs opérationnels** définis pour chaque axe.

La stratégie doit permettre d'aboutir à un programme d'actions clair, concis et réaliste programmées dans le temps et dotées **d'indicateurs d'évaluation**.

Ces indicateurs permettront d'évaluer au fil du temps **l'avancée du programme d'actions** et **l'atteinte des objectifs** définis dans la stratégie.